



## FICHE D'ARRÊT

Cour de cassation, civile, Chambre civile  
3, 18 avril 2019, 17-24.330

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

renseigné sur la qualité des voisins, il a été établi que le vendeur ne l'avait pas informé sur les nuisances dénoncées à l'encontre d'un copropriétaire, et s'était abstenu délibérément de l'éclairer sur le comportement de son voisin de palier.

**Les juges ont ainsi déduit que le consentement de l'acquéreur avait été vicié par le dol, qu'ainsi le compromis de vente devait être annulé et la demande du vendeur rejetée.**

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

palier.

